



Service de l'édilité
Constructions

Demande d'autorisation de construire – Modification d'une villa autorisée, construction d'un couvert à voitures et d'une pergola, construction d'un enrochement, Nendaz

Titre du projet de construction

Modification d'une villa autorisée, construction d'un couvert à voitures et d'une pergola, construction d'un enrochement

Numéro pour consultation eConstruction

43162a42

Requérants et propriétaires

Sévine Nelly Elisabeth Pralong
David Pralong

Auteur de plans

Prologis Sàrl

Parcelle

22524 du plan 176 MC au lieu-dit Touène/Baar

Coordonnées

1°11'16"934 2°59'1"372

Affectation de la zone

H30

Dérogation(s)

art. 115a du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi: 8h-12h / Mercredi : 14h-17h). Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Basse-Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai : 03.02.2025

Basse-Nendaz, le 03 janvier 2025

L'Administration communale